

«La violence conjugale au Congo-Brazzaville, de la tradition à la modernité»

Un nouvel ouvrage vient de paraître. Il s'agit de: «La violence conjugale au Congo-Brazzaville, de la tradition à la modernité», publié par un parterre d'auteurs, aux Éditions L'Harmattan (Paris, France). Comptant treize chapitres, répartis sur 202 pages et vendu à 13.800 F. Cfa, il a été présenté au public, vendredi 27 novembre 2015, à Brazzaville, lors de l'atelier organisé par les Ministères des affaires sociales et de la promotion de la femme. A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. En présence des ministres Emilienne Raoul des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, et Catherine Embondza-Lipiti, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, de Mme Agnès Vichon, directrice de l'Institut social de Lille, avec lequel le Ministère des affaires sociales est en partenariat, depuis des années.



Les ministres Catherine Embondza-Lipiti et Emilienne Raoul.

Présentant, brièvement, les grandes lignes de ce livre dont elle a assuré la préface, la ministre Emilienne Raoul a, d'emblée, évoqué les péripéties qui ont conduit à sa réalisation: «Lorsque nous préparions la création et l'ouverture de l'I.n.t.s (Institut national du travail social), un domaine nous parut important dans la formation des futurs formateurs, c'est celui de la recherche. En effet, nous voulions inscrire l'I.n.t.s dans un cursus d'études supérieures qui fait obligation aux enseignants et aux étudiants de faire de la recherche et en ce qui nous concerne, de la recherche appliquée ou de la recherche action. C'est ainsi que les apprentis chercheurs de l'I.n.t.s (les futurs formateurs) ont choisi comme thème, pour s'exercer à la recherche, la violence conjugale. Tout ce travail a été rendu possible, grâce à l'encadrement de Mme Elisabeth Prieur et de M. Emmanuel Jovelin, de l'Institut social de Lille. Les résultats de cette recherche ont fait l'objet d'une publication».

Il s'agit, a affirmé la ministre Raoul, d'un exercice imposé à tous les futurs chercheurs. Chacun a eu à choisir un thème. Le chapitre 1^{er}, avec pour thème: «De la violence à la violence conjugale», a concerné Elisabeth Prieur et Emmanuel Jovelin; chapitre 2: «Approche socio-histo-



La couverture du livre.

rique des familles congolaises traditionnelle et moderne», par Anasthasie Osangatsama; chapitre 3: «Les fondements de la violence conjugale dans la société congolaise»: Joseph Ngoma Nababou et Christian Roch Mabilia; chapitre 4: «Approche méthodologique et caractéristiques sociodémographiques»: Corelli Mavoungou; chapitre 5: «Histoires de vie, de l'enfance à l'adolescence»: Raphaël Akoli Ekolobongo; chapitre 6: «Violence conjugale»: Sylviane Kamba Matanda; chapitre 7: «Rapports à l'environnement»: Corelli Mavoungou; chapitre 8: «La violence conju-

gale: les femmes victimes»: Genserice Fresnel Tsimba Bongol; chapitre 9: «Les conséquences des conflits conjugaux sur les femmes, les enfants et l'environnement»: Athanase Nkounkou; chapitre 10: «Partir ou ne pas partir, un dilemme»: Joseph Ngoma Nababou; chapitre 11: «Les professionnels face aux victimes de la violence et aux auteurs de violences»: Henriette Malouana; chapitre 12: «Accompagnement social des femmes victimes de violences»: Jeanne Félicité Diamonika; chapitre 13: «Perspectives nationales et internationales concernant l'aide aux femmes victimes de violences»: Christian Roch Mabilia.

Toute cette réflexion, a-t-elle relevé, découle du questionnement suivant: Qu'est-ce que la violence? Comment se manifeste-t-elle? Quelles en sont les causes? Est-il possible d'y mettre fin pour enseigner à chacun une relation plus égalitaire? Après de telles violences, peut-on parvenir à vivre ensemble de nouveau et à être heureux? Quel sens les femmes victimes de violence donnent-elles à cet état de fait? Quel accompagnement proposer aux hommes pour leur donner d'autres modes d'expression que la violence?

Les auteurs, a-t-elle pour-

suivi, notamment les encadreurs, Mme Elisabeth Prieur et M. Emmanuel Jovelin, analysent l'origine de la violence conjugale et disent, depuis l'origine des temps et dans toutes les civilisations, la violence conjugale a toujours existé. Ses racines profondes proviennent de la domination masculine. «L'acte violent est défini comme toute atteinte à l'intégrité physique et psychique de l'individu qui s'accompagne d'un sentiment de contrainte et de danger», a affirmé Emilienne Raoul. Qui, dans le chapitre introductif, affirme: «On peut dégager différents types de violences: la violence verbale pour intimider, on élève la voix, on crie; la violence psychologique qui essaie de porter atteinte à l'intégrité psychique et morale de l'autre; la violence physique qui porte atteinte au corps dans le but de faire mal; la violence économique: la femme est entièrement dépendante de l'homme; la violence sexuelle, c'est imposer par la peur, par la force, son désir sexuel à l'autre». Et, les auteurs concluent cette partie en disant: «Quelle que soit la forme que prend la violence conjugale, elle a toujours pour effet de détruire».